



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Risques pour la santé de consommer trop d'aliments ultra-transformés

Question écrite n° 20367

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les risques pour la santé de consommer trop d'aliments ultra-transformés. D'après deux études scientifiques menées récemment, la consommation d'aliments ultra-transformés est associée à un risque plus élevé de maladies cardiovasculaires, dont notamment les maladies coronariennes et les maladies cérébro-vasculaires. Les aliments sont considérés ultra-transformés quand ils ont subi des procédés industriels de transformation (huile hydrogénée, amidon modifié, etc.). La plupart des plats prêts à réchauffer, les sodas sucrés ou contenant des édulcorants, les soupes en poudre et les snacks en général, en font partie. Plus largement ce type d'aliments favorise l'obésité, l'hypertension et les cancers. Aussi, il lui demande les intentions du Gouvernement afin de mieux prévenir les consommateurs sur les risques liés à la surconsommation de ces produits ultra-transformés et d'encourager en parallèle la consommation régulière d'aliments bruts, une alimentation équilibrée étant une des clés d'une bonne santé.

Texte de la réponse

« Interrompre la croissance de la consommation des produits ultra-transformés (selon la classification NOVA) et réduire la consommation de ces produits de 20 % », est l'un des objectifs du Programme national nutrition santé 2019-2023. Plusieurs études parues récemment, notamment issues de travaux menés en France, ont montré des corrélations entre la mortalité ou la survenue de diverses pathologies (cancers, maladies cardio-vasculaires, syndrome du côlon irritable) et la part des aliments ultra transformés dans la consommation alimentaire des individus. Les travaux utilisent une définition des aliments ultra transformés dite NOVA, la seule qui, à ce jour, soit reconnue dans les journaux scientifiques majeurs au niveau international. Les chercheurs soulignent à ce stade que leurs travaux ne permettent pas de conclure à une causalité. A la suite d'un long travail scientifique entamé en 2012 qui a mobilisé l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, le Haut conseil de la santé publique et Santé publique France, les nouvelles recommandations nutritionnelles pour la population, publiées en janvier 2019, retiennent de « limiter la consommation d'aliments ultra transformés ». Elles recommandent en même temps de « privilégier les aliments de producteurs locaux, les aliments de saison et, si cela est possible, les aliments bio ». Ainsi, les diverses communications qui seront élaborées par Santé Publique France prendront en compte dans le cadre de la mise en œuvre du futur Programme national nutrition santé et notamment sur le site bien connu des Français « mangerbouger.fr », la question des aliments ultra transformés et des aliments bruts. Il est aussi prévu de poursuivre les recherches afin de préciser la notion d'aliments ultra transformés et les impacts sur la santé.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20367

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [11 juin 2019](#), page 5309

Réponse publiée au JO le : [27 août 2019](#), page 7727